



**JUIN  
2020**

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

Le 17 mars, nous sommes passés d'une vie sans contraintes à une vie confinée:

# **BRAVO**

- Bravo d'avoir respecté à la lettre les règles du confinement.
  
- Bravo aux parents d'élèves et aux enfants d'avoir maintenu le lien à distance avec l'école.
  
- Bravo d'avoir veillé sur vos voisins et famille.
  
- Bravo à tout le personnel du secteur médical et de secours pour leur engagement (ils sont nombreux sur la commune).
  
- Bravo à l'ensemble du personnel municipal d'avoir maintenu la continuité du service public.

Soyons fiers d'être Sermangeais

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

Depuis le 17 mars, nous connaissons une situation inédite par sa nature et son ampleur. Quel que soit notre âge ou notre lieu de vie, nous avons dû bousculer du jour au lendemain nos habitudes, nos activités, nos relations sociales, nos projets. Avec un seul objectif : combattre la propagation du coronavirus et protéger notre santé.

La responsabilité citoyenne de chacune et chacun d'entre nous, le respect des mesures de protection, l'effort collectif sans précédent, ont permis de passer ce cap, il faudra maintenant vivre avec et différemment.

Durant cette période de confinement strict, malgré les contraintes, nous avons pu aussi apprécier notre chance de bénéficier d'atouts que beaucoup d'autres n'ont pas face à cette pandémie : notre cadre de vie rural. Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans les emplois de nécessité, dans des actions d'écoute, de soutien et de solidarité.

A nous tous d'entretenir l'élan qui s'est manifesté pendant le confinement et de continuer à développer la proximité, l'entraide et l'engagement de tous dans la vie locale.

Je profite de ce moment pour remercier publiquement :

- le personnel communal et les membres du CCAS qui répondent toujours présent et assurent dans l'ombre et avec beaucoup de contraintes l'aide aux habitants et la continuité du service publique.

- les sapeurs-pompiers du secteur qui sont intervenus deux fois sur la commune.

Suite à la première distribution de masques qui a rencontré un vif succès, nous avons décidé de reconduire une nouvelle distribution de masques réutilisables. Cette commande a été organisée par la Région Bourgogne Franche-Comté. Ils sont à disposition en Mairie aux heures habituelles d'ouvertures. Deux masques par habitants qui seront donnés nominativement. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer aux heures d'ouverture, nous vous remercions d'en informer le secrétariat.

Après plusieurs semaines d'incertitude, les pouvoirs publics ont autorisé les listes élues dès le premier tour lors du scrutin du 15 mars dernier à tenir le conseil municipal d'investiture. A SERMANGE, ce conseil s'est déroulé le mercredi 27 mai dernier, dans le respect des règles sanitaires toujours en vigueur.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance une nouvelle fois que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales.

Sermangement vôtre

Michel BENESSIONO

# Conseil Municipal d'installation du mercredi 27 mai 2020

**Présents** : BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BUCHWALTER Denis - COULON Patrick – CURIE Sophie – DE PAOLI Sabrina - GIRARDOT Jean-Pierre – PARISOT Alexandra - ROBERT Stéphane - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.

M. Patrice VUILLEMENOT a été nommé secrétaire.

## ➤ **Election du Maire**

Madame Christiane Bernard, doyenne du Conseil Municipal, fait procéder au vote à bulletins secrets pour l'élection du Maire.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins : 11, bulletins blancs ou nuls : 0, suffrages exprimés : 11, majorité absolue : 6

A obtenu : M. Michel BENESSIANO : 11 voix

**M. Michel BENESSIANO, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.**

## ➤ **Détermination du nombre d'adjoints et élection**

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création de trois postes d'adjoints. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### ● **Election du Premier adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11, bulletins blancs ou nuls : 1, suffrages exprimés : 10, majorité absolue : 6

A obtenu : M. Claude VUILLEMENOT : 10 voix

**M. Claude VUILLEMENOT, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire.**

### ● **Election du deuxième adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11, bulletins blancs ou nuls : 1, suffrages exprimés : 10, majorité absolue : 6

A obtenu : M. Patrice VUILLEMENOT : 10 voix

**M. Patrice VUILLEMENOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième adjoint au maire.**

### ● **Election du troisième adjoint**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11, bulletins blancs ou nuls : 0, suffrages exprimés : 11, majorité absolue : 6

Ont obtenu : M. Jean-Pierre GIRARDOT : 9 voix; M. Stéphane ROBERT : 2 voix

**M. Jean-Pierre GIRARDOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième adjoint au maire.**

## ➤ **Versement des indemnités de fonctions aux élus**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer, à compter du 28 mai 2020, le montant des indemnités des élus comme suit :

▶ Maire : 100 % du taux maximal alloué (25.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique)

▶ 1er adjoint : 50 % du taux maximal alloué aux adjoints (9.9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique).

▶ 2ème et 3ème adjoints : 40 % du taux maximal alloué aux adjoints (9.9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique).

## ➤ **Désignation des délégués**

Syndicats/organismes	Délégués	Suppléants
Jura Nord	Michel BENESSIANO	Claude VUILLEMENOT
CLECT	Michel BENESSIANO	Claude VUILLEMENOT
Syndicat des Eaux Moulin Rouge	Patrick COULON - Patrice VUILLEMENOT	Jean-Pierre GIRARDOT - Claude VUILLEMENOT
Communes forestières	Christiane BERNARD	Denis BUCHWALTER
SIDEC	Denis BUCHWALTER	
Correspondant défense	Jean-Pierre GIRARDOT	

### ➤ Désignation des membres du CCAS

Le Conseil Municipal désigne en tant que membres du Conseil au sein du CCAS de Sermange :

- Christiane BERNARD
- Sophie CURIE
- Sabrina DE PAOLI
- Alexandra PARISOT
- Stéphane ROBERT

Les membres extérieurs (habitants) sont désignés par arrêté du Maire. Le Maire est automatiquement président du C.C.A.S.

### ➤ Création des commissions communales

Commissions communales	Membres
<b>Bois</b> (7 membres)	- Christiane BERNARD - Patrick COULON - Sabrina DE PAOLI - Alexandra PARISOT - Claude VUILLEMENOT - xxxxxxxx - xxxxxxxx
<b>Finances</b> (4 membres)	- Denis BUCHWALTER - Sophie CURIE - Alexandra PARISOT - Patrice VUILLEMENOT
<b>Jeunesse</b> (3 membres)	- Sabrina DE PAOLI - Alexandra PARISOT - Stéphane ROBERT
<b>Travaux</b> (4 membres)	- Sabrina DE PAOLI - Jean-Pierre GIRARDOT - Claude VUILLEMENOT - Patrice VUILLEMENOT
<b>Cadre de vie et Fleurissement</b> (4 membres)	- Denis BUCHWALTER - Sabrina DE PAOLI - Alexandra PARISOT - Claude VUILLEMENOT

**Si la vie communale vous intéresse et si vous souhaitez intégrer l'une des commissions suivantes: bois, jeunesse, travaux, cadre de vie, merci de vous faire connaître en Mairie.**



### **BON DE COMMANDE**

Carte Avantages Jeunes  
2020/2021

Tu as entre 11 et 26 ans et tu aimes la culture, le sport, les loisirs.

La carte Avantages Jeunes te donne la possibilité, pour la prochaine saison scolaire, d'accéder à plus de 1 800 réductions et gratuités sur toute la Franche Comté: Entrées gratuites diverses, week-end sportifs, réductions dans les magasins....

### **Ta commune a décidé de t'offrir cette carte!**

Pour la recevoir, rien de plus simple, il te suffit de t'inscrire à la mairie avec le bulletin d'inscription.

---

BULLETIN D'INSCRIPTION CARTE AVANTAGES JEUNES

Nom:

prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Email:

Sélectionner le département choisi: DOUBS JURA

**Date limite d'inscription le 29 JUIN 2020**